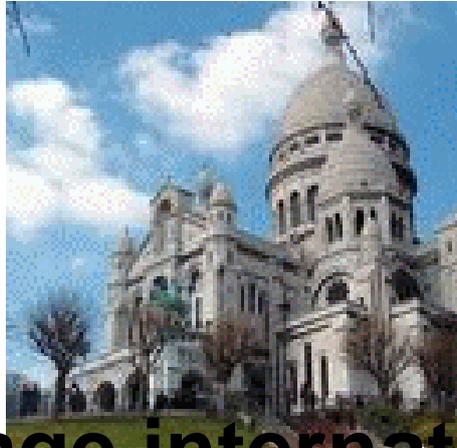


<http://pelerinagesdefrance.fr/Pelerinage-international-du-Christ-Roi-3924>



Pèlerinage international du Christ-Roi

- Pèlerinages à Notre-Dame - N-D de Lourdes -



Date de mise en ligne : mercredi 13 octobre 2021

Copyright © Pèlerinages de France - Tous droits réservés

Pèlerinage international du Christ-Roi à Lourdes Les 30, 31 octobre et 1er novembre 2021

Les 30, 31 octobre et 1er novembre 2021 se tiendra à Lourdes le pèlerinage international du Christ-Roi organisé par la Fraternité Saint-Pie X.

Programme

" Samedi 30 octobre 2021

- o 14h00 : chapelet à la Basilique Saint Pie X
- o 14h30 : Messe solennelle à la Basilique Saint Pie X
- o 16h00 : Chemin de croix des malades à la prairie
- o 16h00 : Chemin de croix sur la montagne des Espélugues
- o 21h00 : Procession aux flambeaux, départ du Podium de la prairie, suivie d'une veillée de prière à la Grotte de 23h00 à 06h00.
- o DECALAGE HORAIRE.

" Dimanche 31 octobre 2021

- o 09h00 : chapelet à la Basilique Saint Pie X
- o 09h30 : Messe solennelle à la Basilique Saint Pie X
- o 11h15 : Chapelet à la Grotte
- o 15h00 : Vêpres, Procession du Saint-Sacrement, Salut et bénédictions des malades à la Basilique Saint Pie X
- o 20h30 : Adoration eucharistique à la Basilique Saint Pie X jusqu'au lendemain 8h00 (à partir de minuit : accès par les lacets + badge du pèlerinage pour identification)

" Lundi 1er novembre 2021

- o 09h00 : Chapelet à la Basilique Saint Pie X
- o 09h30 : Messe solennelle à la basilique Saint Pie X
- o 11h00 : Chapelet à la Grotte

Contraintes sanitaires

- Passe sanitaire

Le Passe sanitaire n'est pas nécessaire pour accéder au site du Sanctuaire, tout comme aux lieux de culte.

A ce jour le passe sanitaire n'est pas non plus demandé pour loger à l'hôtel ; par contre il est demandé pour

se restaurer, que ce soit à l'hôtel où vous logez, ou aux lieux de restauration du Sanctuaire (sauf le self Saint-Michel). Si vous n'avez pas le passe, il faut donc vous renseigner auprès de votre hôtel pour connaître les solutions à envisager : certains hôtels délivrent des paniers-repas à emporter ; ou bien prévoir des pique-nique.

- Pour loger dans les accueils médicalisés du Sanctuaire : Accueil Notre-Dame, Saint-Frai, Salus Infirmorum, voir « Les Accueils médicalisés de Lourdes » à la fin.
Masque

Le masque n'est pas obligatoire sur le Sanctuaire sauf dans les lieux de rassemblement (Grotte, basiliques, processions...)

Jauges

Pour le moment il n'y a pas de nombre maximal de participants aux cérémonies religieuses ; la procession mariale demandera une répartition des pèlerins en groupes de 50, seul le cortège de la Vierge processionne.

Les Accueils médicalisés de Lourdes

Le Sanctuaire demande que les accompagnants et bénévoles soient vaccinés pour entrer dans les Accueils Notre-Dame, Marie Saint-Frai et Salus Infirmorum. Cette demande ne pourra faire l'objet d'exceptions que dans les conditions prévues par la loi d'extension.

1. Les résidents présentent un passe sanitaire valide.

2. Les bénévoles hospitaliers et salariés suivent la mise en application de la loi, selon le calendrier suivant :
à partir du 15 octobre 2021 :

" Schéma vaccinal complet

" ou justificatif des doses administrées

" ou certificat de rétablissement d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois

Site à consulter

[la porte latine](#)